



Seniors en vacances (SEV) – Bilan 2023



11 octobre 2024

SOMMAIRE



01 Mieux comprendre le programme

02 Les chiffres-clés du programme

03 Les faits marquants 2023

04 Les bénéficiaires du programme

05 Les porteurs de projets

06 Les séjours

01. Mieux comprendre le programme



Depuis 2007, le programme Seniors en Vacances a pour objectif de contribuer aux politiques de prévention et de lutte contre la dépendance des personnes âgées. Il concerne les personnes âgées de 60 ans ou plus (55 ans pour les personnes en situation de handicap) et les aidants.

Le programme s'appuie sur:

- une offre de séjours de qualité, pensés pour les seniors. L'ANCV propose, à partir d'un cahier des charges rigoureux, une large sélection de séjours à tarifs préférentiels, aux quatre coins de la France, et même sur quelques destinations en Europe. Les séjours sont proposés « tout compris hors transport » selon deux types de durée (5 jours / 4 nuits ou 8 jours / 7 nuits), et intègrent la pension complète, au moins une excursion, les animations et activités au sein et hors de l'équipement touristique ;
- une aide financière, attribuée sous condition de revenus ou de statut.



Le programme est accessible :

- ✓ Aux seniors ou aux aidants qui peuvent s'inscrire directement à un séjour ;
- ✓ Aux organismes (centres communaux d'action sociale, associations, établissements et services sociaux ou médico-sociaux,...) qui souhaitent organiser un séjour de vacances en groupe pour leurs publics afin de se doter d'un support complémentaire d'accompagnement, contribuant à la prévention et à la lutte contre la perte d'autonomie.



02. Les Chiffres clés de l'année 2023



87 328 seniors (+13% vs 2022)



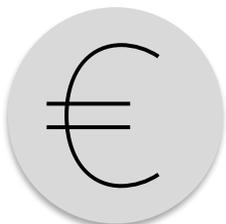
2 146 aidants



2 378 séjours



1 233 porteurs de projet



9,4 M€ d'aide accordée



196 équipements

Plus de 800 000 bénéficiaires depuis la création du programme

03. Les faits marquants 2023

a. Le partenariat Cnav / Carsat

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) est partenaire du programme Seniors en Vacances depuis 2011.

Les Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT) contribuent à la promotion du dispositif et 10 d'entre elles apportent un co-financement, pour un montant global de 534 K€ :

- 6 via un mandat de gestion confié à l'ANCV,
- 4 via un financement complémentaire versé directement aux porteurs de projets.

Partenaire	Montant
CARSAT Alsace Moselle	46 500 €
CARSAT Bourgogne	22 480 €
CARSAT Centre Ouest	20 000 €
CARSAT Centre Val de	25 000 €
CARSAT Hauts de France	50 000 €
CARSAT Languedoc	100 000 €
CARSAT Midi Pyrénées	40 000 €
CARSAT Nord Est	50 000 €
CARSAT Sud Est	80 000 €
CNAV IDF	100 000 €
	241 500 €
	533 980 €

03. Les faits marquants 2023

b. La Poste

Depuis 2022, l'ANCV est partenaire des Services Seniors du groupe La Poste. La Poste a intégré à son Bouquet de services en direction des seniors le programme Seniors en Vacances.

Le groupe La Poste et ses partenaires proposent des services permettant d'alléger le quotidien des seniors et celui de leurs proches : préserver son bien-être et sa santé, partir en vacances, bénéficier de livraisons à domicile, utiliser les nouvelles technologies en toute simplicité, préserver son budget et se protéger contre les tracas de la vie avec des assurances dédiées.

03. Les faits marquants 2023

c. La forte affluence au Salon des seniors

L'édition du Salon des Seniors de Paris 2024 a été un véritable succès. Plus de **39 000 visiteurs** (+20% par rapport à 2023) et 180 exposants étaient présents.

L'ANCV y a tenu un stand dans l'univers « m'évader, me divertir ».

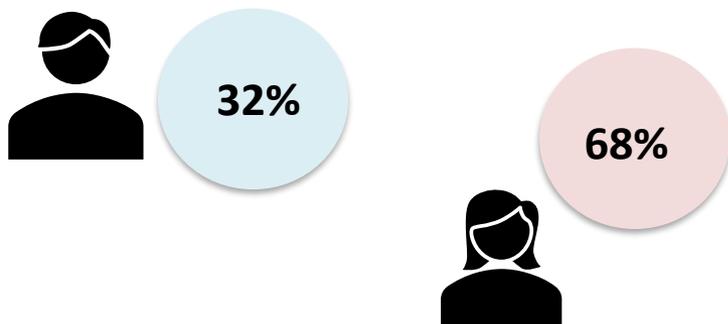
A cette occasion **6 000 catalogues Seniors en Vacances** ont été distribués, générant plus de 5000 demandes d'inscription la semaine suivante.



04. Les bénéficiaires

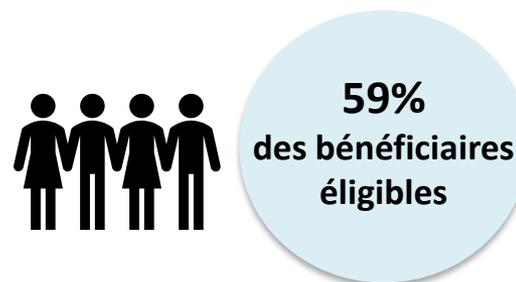
a. Caractéristiques

- ❖ Répartition des genres des bénéficiaires du programme



La moyenne d'âge des seniors partis en 2023 est de **74 ans**.

- ❖ Part des bénéficiaires éligible à l'aide



En 2023, **49 331** seniors ont bénéficié de l'aide de l'ANCV, dont **34 214 (69%)** dans le cadre de séjours en groupe pré-constitués.



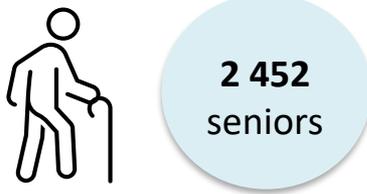
Les aidants représentent **2,5%** des bénéficiaires du programme, soit **2 146 personnes**, ce qui correspond à une augmentation de **45%** par rapport à 2022. Une éligibilité de plein droit à l'aide, sans condition d'âge ni de ressources, est octroyée aux proches-aidants, qu'ils partent seuls ou avec leurs proches aidés.

04. Les bénéficiaires

b. Satisfaction : résultats des études seniors

En 2023, des enquêtes ont été menées afin de recueillir la satisfaction globale des bénéficiaires du programme. Un questionnaire a été adressé aux seniors ayant effectué au moins un séjour individuel entre janvier 2019 et juin 2023. Au total, **16 000 seniors** ont reçu le questionnaire, et un taux de réponse de **15%** a été obtenu.

❖ Répondants :



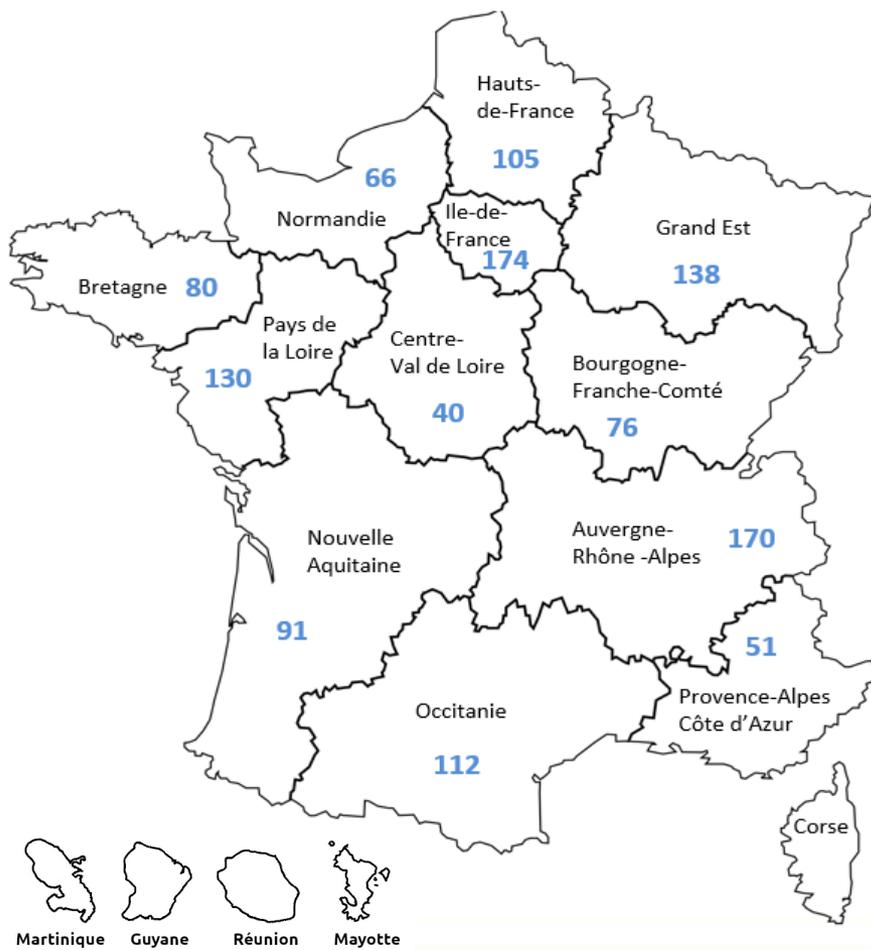
❖ Chiffres clés :



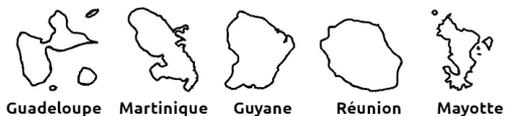
05. Les porteurs de projet

a. Caractéristiques

❖ Répartition régionale des porteurs de projet



En 2023, le programme Seniors en Vacances comptait **1 233** (VS 1136 en 2022) porteurs de projet actifs.



05. Les porteurs de projet

❖ Répartition des types de porteurs de projet

Type de porteurs de projet	Pourcentage
Collectivités territoriales	41,2%
Associations / clubs	37,2%
Structures sociales tous publics	9,4%
Hébergements	4,5%
Organismes caritatifs	3,7%
Caisses de retraite, mutuelles, prévoyances	1,1%
Autres	1,1%
Services d'aide à domicile	1,0%
Accueil, orientation, informations	0,7%

Sur les **1 233** porteurs de projet actifs en 2023, 41,2% sont des collectivités territoriales et 37,2% des associations / clubs. Ces deux catégories représentent plus de $\frac{3}{4}$ des porteurs de projet.

05. Les porteurs de projets

b. Satisfaction : résultats des études porteurs de projet

En 2023, des enquêtes ont été menées afin de recueillir la satisfaction globale des bénéficiaires du programme. Un questionnaire a été adressé à l'ensemble des porteurs de projet actifs, soit **1 233** organismes. Au total, 1 200 porteurs de projet ont reçu le questionnaire, et un taux de réponse de **22,5%** a été obtenu.

❖ Répondants :



270
porteurs
de projet

❖ Chiffres clés :

98% de
satisfaction
globale

64% des
porteurs de
projet n'auraient
pas pu organiser
de séjours sans
le programme

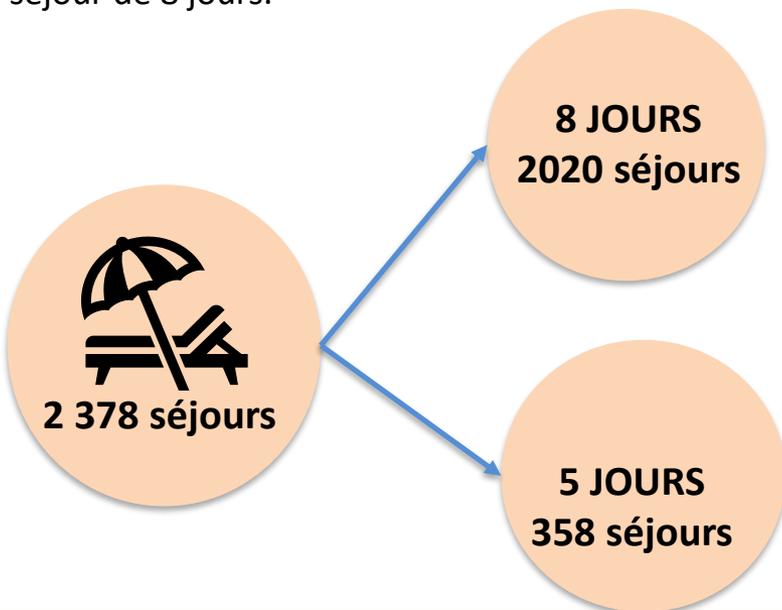
97% des porteurs
de projets
estiment que les
destinations sont
variées

06. Les séjours

a. La répartition des séjours 5 jours / 8 jours

Le programme propose des séjours de 5 ou 8 jours. En 2023, **2 378** séjours ont été réalisés : 1 641 dans le cadre de séjours en groupe préconstitués (6,7% de plus qu'en 2022) et 737 dans le cadre des inscriptions individuelles de seniors.

Sur les 87 328 seniors partis, **79 998** ont réalisé un séjour de 8 jours.



b. Le nombre d'équipements

Les équipements désignent des infrastructures ou un ensemble d'installations destinés à accueillir des vacanciers. En 2023, le programme compte **196 équipements**.

- À la mer : 93 équipements
- À la montagne : 44 équipements
- À la campagne : 56 équipements
- 3 en Union Européenne : Espagne, Grèce et Italie

06. Les séjours

c. Dates

Les séjours sont organisés toute l'année hors juillet-août et contribuent à l'étalement de la saison touristique, tant sur les zones littorales (56% mer) qu'à la campagne (25%) ou en montagne (19%).

